TITRE D'HABILITATION

L'employeur reconnaît à la personne à qui il remet ce titre d'habilitation la capacité à accomplir les tâches qui lui sont confiées en toute sécurité vis-à-vis du risque électrique.

ENTREPRISE	TITULAIRE	FONCTION
LST LEBOULANGER SECURITE PAE la Creule - BP 25 - Rte de Caestre 59529 HAZEBROUCK CEDEX Tél. : 03 28 416 426 - Fax : 03 28 431 092 secretariat@leboulanger-securite.fr www.leboulanger-securite.fr SIRET : 340 173 350 00026 - RCS Dunkerque SARL au capital de 50.000,00 €	M. DECADT Yannick 	Technicien Incendie

		CHAMPS D'APPLICATION		
Personnel	Symboles d'habilitation électrique	Domaines de tension	Ouvrages ou installations concernés	Indications supplémentaires
OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE				
Exécutant	☐ B0 ☐ H0 ☐ H0V ☐ BF ☐ HF	☐ TBT ☐ HT		
Chargé de Chantier	☐ B0 ☐ H0 ☒ H0V ☐ BF ☐ HF	☐ TBT ☒ HT	*Poste HT*	*Accès aux organes de sécurité dans les postes HT*
OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE				
Exécutant	☐ B1 ☐ B1V	☐ TBT ☐ BT		
Chargé de Travaux	☐ B2 ☐ B2V ☐ B2V Essai	☐ TBT ☐ BT		
Chargé d'intervention BT	☒ BR	☒ TBT ☒ BT	*Local TGBT Tableau et armoire électrique*	*Vérification et remplacement des organes de sécurité notamment les BAES, ajout de disjoncteur si nouvel équipement (hors tension), et remplacement de batterie.*
Chargé de consignation	☐ BC	☐ TBT ☐ BT		
Chargé d'opérations spécifiques	☐ BE Manœuvres ☐ BE Essais ☐ BE Mesures ☐ BE Vérifications	☐ TBT ☐ BT		
Habilité Spécial		☐ TBT ☐ BT		

Documents Complémentaires	☐ Oui ☐ Non	

Date	04/01/2024	**Validité**	**03/01/2027**

POUR L'EMPLOYEUR

(Nom, prénom, fonction, cachet entreprise)

François LEBOULANGER

Président

LST LEBOULANGER SECURITE
PAE la Creule - BP 25 - Rte de Caestre
59529 HAZEBROUCK CEDEX
Tél. : 03 28 416 426 - Fax : 03 28 431 092
secretariat@leboulanger-securite.fr
www.leboulanger-securite.fr
SIRET : 340 173 350 00026 - RCS Dunkerque
SARL au capital de 50.000,00 €

LE TITULAIRE

(Nom, prénom du salarié)

Yannick DECDAT

Technicien Incendie

AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être utilisé par un tiers.

Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée.

La perte de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer.

La rubrique « indications supplémentaires » doit obligatoirement être remplie.

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

AUTORISATIONS OU INTERDICTIONS SPÉCIALES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

×A2S CONSEIL organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 31 59 07086 59 à la préfecture de région de , atteste que :

Monsieur YANNICK DECADT

a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances la formation suivante dispensée par Dominique DESEIN

Intitulé	**Risques Routiers/ Eco conduite**
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité de :	• Identifier et prendre conscience du risque routier en entreprise • Inciter à prendre de bonnes habitudes • Adopter une éco conduite
Durée et date(s)	3.00 heures 27 décembre 2024

a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	**Résultats à l'issue de la formation**	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable d'identifier l'impact et le cout des accidents du travail-trajet et missions.	x	
Être capable d'identifier les risques routiers dans l'entreprise.	x	
Être capable d'identifier les situations dangereuses sur la route.	x	
Être de mesurer l'impact de ma conduite sur l'environnement.	x	
Être capable d'adopter une éco conduite sur simulateur de conduite avec le logiciel « Greencar »	x	

Fait valoir ce que de droit
Fait à Merville , le 27/12/2024.

Cachet et signature du centre de formation :
DESEIN Dominique , Gérant

SARL A2S CONSEIL
6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
contact@a2s-conseil.fr
03.28.43.53.38 Site : a2s-conseil.fr
Siret : 511 174 146 00056 APE :7022Z

5 ans

Date de validité : 27/12/2029

Approuvé par : M. LEBOULANGER

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

A2S Conseil organisme de formation déclaré sous le numéro 31 59 07086 59 auprès du Préfet de Lille, atteste que :

Monsieur YANNICK DECADT

a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances la formation suivante dispensée par Dominique DESEIN

Intitulé	**Formation Travaux en Hauteur/Port du Harnais**
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	• Appliquer les règles de sécurité lors de travaux en hauteur • Evaluer les risques de chute de hauteur et choisir les moyens de protection adaptés. • Vérifier et entretenir les harnais système antichute et EPI
Durée et date(s)	3.50 heures 27 décembre 2024

a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	**Résultats à l'issue de la formation**	
	Acquise	Non acquise
Avoir une vision des conséquences lors d'une chute de hauteur.	X	
Savoir utiliser les EPI contre les chutes de hauteur. (harnais, longes ...)	X	
Etre capable d'utiliser les différents dispositifs collectifs et individuels contre les chutes de hauteur.	X	
Connaitre les risques liés aux travaux en hauteur et savoir les identifier.	X	
Etre capable de vérifier l'état du matériel	X	

Fait à Merville , le 27/12/2024.

Cachet et signature du centre de formation :
DESEIN Dominique , Gérant

3 ans

Date de validité : 26/12/2027
Approuvé par : M. LEBOULANGER

SARL A2S CONSEIL
42,Rue Duriez 59660 Merville
contact@a2s-conseil.fr
06.10.41.41.0[illegible] a2s-conseil.fr
Siret : 511 17[illegible] APE :7022Z

A2S CONSEIL

6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
Tél. 03 28 48 53 38 – contact@a2s-conseil.fr
SARL au capital de 2000 € – RCS DUNKERQUE – SIRET 51117414600056 – NAF 7022Z